



Actif successoral inexistant et parts dans une SCI

Par **Jack69**, le **01/12/2009** à **10:44**

Bonjour,

Mon père est décédé en 1993. En 2007 une SCI dans laquelle il avait des parts a été mise en liquidation judiciaire, il reste un boni. J'ai appris l'existence de cette SCI en 2009.

Aucun "actif successoral" n'a été établi lors du décès de mon père (j'étais enfant à l'époque et sa succession a été faite de façon très obscure) Mais j'ai un acte de notoriété d'un notaire qui atteste que je suis l'unique héritier (car fils unique).

Que faire pour régulariser la situation ?

Faut il créer un "actif successoral" 16 ans après ? Puis je me porter légitimement comme propriétaire des parts dans la SCI sans cet "actif successoral" ?

Merci